

5 mai 2018

AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF

Suite à un bris de l'automatisation de l'usine de filtration, l'efficacité du traitement est plus précaire. Il y a un risque de contamination de l'eau et d'interruption du service d'aqueduc. Donc, à partir de maintenant, l'eau doit être portée à ébullition au moins **UNE MINUTE** avant de la consommer.

Vous devez éviter d'utiliser l'eau sans la faire bouillir pour :

- La boire
- Faire des glaçons
- Laver des fruits et légumes
- Brosser les dents
- Ou autres actions ayant un lien direct avec la consommation

Cet avis est en vigueur jusqu'à avis contraire émis par la municipalité.

Municipalité de Ferme-Neuve

David Lussier, Tech. Ass. des Eaux
(819) 587-3400, poste 305